

# TOUS EN GRÈVE LE 19 MARS

CGT-CFDT-FO-FSU-UNSA-Solidaires-CGC-CFTC : toutes les organisations syndicales appellent à une nouvelle journée d'action interprofessionnelle le jeudi 19 mars. La mobilisation s'annonce massive dans le privé comme dans le public, peut-être

## La mobilisation s'annonce massive

Après le succès de la mobilisation du 29 janvier – plus de deux millions et demi de manifestants dans toute la France – les déclarations très décevantes du président de la République le 5 février ont conduit toutes les organisations syndicales à décider ensemble d'une nouvelle journée de grèves et de manifestations le 19 mars. Le sommet social du 18 février, la caricature de dialogue social dans la fon-

licenciements, du pouvoir d'achat, les mesures du plan de relance sont aujourd'hui perçues comme totalement inefficaces et dérisoires. L'attitude particulièrement fermée du MEDEF empêche toute discussion dans les entreprises. Toutes les organisations syndicales font le même constat : le 19 mars s'annonce comme une journée de mobilisation massive qui pourrait dépasser en participation les résultats déjà impressionnants de l'action du 29 janvier.

Les mouvements menés dans les DOM, en particulier en Guadeloupe et en Martinique, s'ils ne sont pas transposables à la situation en métropole contribuent largement toutefois à redonner l'espoir dans l'action collective aux salariés du privé comme du public, tout comme la détermination du mouvement dans l'enseignement supérieur qui a contraint le gouvernement à de premières concessions en particulier sur l'emploi public et sur le statut des enseignants chercheurs.

Dans ce contexte, les réunions intersyndicales de préparation du 19 s'organisent un peu partout dans les entreprises et les secteurs professionnels sur les bases de l'appel du 29 janvier. Des assemblées générales sont d'ores et déjà programmées dès le 20. Au plan national, CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, Solidaires, CGC, CFTC se retrouveront dès 8 heures le 20 mars pour tirer le bilan de la journée et débattre des suites. ■ **Claudie Martens**

tion publique le 3 mars (voir page 13), loin d'apporter des réponses satisfaisantes aux revendications ont été vécues en particulier dans notre secteur comme de nouvelles provocations avec le refus présidentiel de revenir sur les suppressions d'emplois de fonctionnaires et les propos méprisants d'Éric Woerth à l'égard des salariés des services publics.

Face à l'aggravation rapide de la situation économique, la dégradation de l'emploi avec l'accumulation des plans de

## Journée d'action interprofessionnelle

### Jeudi 19 mars GRÈVE NATIONALE

## À l'appel de toutes les fédérations de l'Éducation et de la fonction publique

#### POUR

- ➔ Maintenir et développer l'emploi public et privé
- ➔ Lutter contre la précarité
- ➔ Exiger des rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat
- ➔ Défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale
- ➔ Promouvoir des services publics qui répondent aux besoins sociaux et de solidarité

#### DANS L'ÉDUCATION EXIGEONS

- ➔ Le rétablissement des 13 500 emplois à la rentrée 2009
- ➔ Le doublement des postes aux concours de recrutement
- ➔ L'ouverture de véritables négociations sur la revalorisation de nos métiers
- ➔ Un projet ambitieux pour l'école et la réussite de tous les élèves
- ➔ Une formation des maîtres de haut niveau

19 MARS  
ENSEMBLE  
PUBLIC / PRIVÉ

## DES APPELS UNITAIRES DANS LA PLUPART DES SECTEURS

**ÉDUCATION** : FAEN, FERC-CGT, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, Sud-Éducation, UNSA Éducation appellent à s'inscrire pleinement dans la journée d'action du 19 mars. Le Collectif des 25 organisations (syndicats, parents d'élèves, lycéens, étudiants, mouvements pédagogiques) à l'initiative de la manifestation du 19 octobre appelle à faire du 19 mars un moment fort d'expression des revendications dans l'éducation.

**FONCTION PUBLIQUE** : les fédérations de fonctionnaires de la CGT, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC, FO, FSU, Solidaires et l'UNSA ont appelé les 5,2 millions de fonctionnaires à se joindre à la nouvelle journée d'action nationale du 19 mars.

**SNCF** : sept fédérations syndicales - CGT, CFDT, FO, SUD-Rail, UNSA, CFE-CGC, FGAA - appellent à la grève le 19 mars. **MÉDICO-SOCIAL** : quatre fédérations syndicales (CGT, CFTC, FO et CFE-CGC) appellent à la grève le 19 mars. **VENTE** : les cinq organisations syndicales confédérées

supérieure à celle du 29 janvier qui avait déjà rassemblé plus de 2,5 millions de manifestants. Dans l'éducation, tous les syndicats appellent à la grève, soutenus par l'ensemble du collectif pour l'école.

## Dans l'éducation, exigeons une autre politique

La déclinaison dans le système éducatif de la politique économique et budgétaire du gouvernement, appuyée sur une vision passéiste de l'éducation, conduit à une diminution importante de l'offre de formation, à des tentatives de glissements des missions des personnels, au renoncement, de fait, d'amener plus de jeunes à des qualifications de haut niveau.

Les suppressions massives d'emplois se traduisent par la remise en cause d'options, des regroupements antipédagogiques d'élèves, le développement de l'accompagnement éducatif en lieu et place d'une véritable lutte contre la difficulté scolaire, la hausse des effectifs de classe tout particulièrement en collège, l'augmentation de la charge de travail des personnels. La voie professionnelle, avec l'imposition du baccalauréat en trois ans est devenue une cible privilégiée dans les recherches rectorales d'économies d'emplois.

Dans le même temps, le ministre tente de contourner le refus massif de sa réforme du lycée général et technologique en utilisant la

possibilité d'expérimentation dans les établissements, ouverte par la loi de 2005 sur des moyens initialement réservés aux établissements les plus en difficulté, et en envoyant le nouveau chargé de mission sillonner la France pour « recueillir les attentes ».

Les personnels, les parents, les lycéens ont montré depuis deux ans, dans une unité régulièrement réaffirmée malgré les tentatives de division du ministre, qu'ils entendaient qu'une autre politique éducative soit menée. C'est une nécessité sociale, économique. C'est une urgence, l'École devant répondre aux aspirations des jeunes dont l'avenir ne doit pas être ainsi sacrifié.

La journée de grève et de manifestations est l'occasion d'exiger, encore plus nombreux et plus déterminés, un second degré au service de la réussite de tous, ce qui implique le développement de l'offre de formation dans les collèges et les lycées, les moyens pour la diminution des effectifs de classe, les dédoublements et les travaux en groupe... ■

**Roland Hubert**



© Daniel Maunoury



19 MARS  
POUR  
L'ÉCOLE  
POUR  
NOS MÉTIERS

### RENTÉE 2009 : REFUSER LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Suppressions d'emplois dans les établissements, pression sur les HSA, suppression des moyens de remplacement, développement de la précarité : la rentrée 2009 se prépare dans les académies et les établissements sous le signe de la casse de l'emploi public, de surcroît dans des conditions de concertations le plus souvent inacceptables.

Le ministère vient de rendre publique la ventilation des suppressions d'emplois de remplacement entre les académies. Si ces suppressions ne devraient pas amputer directement les DHG des établissements, elles affecteront durement tous les établissements et les collègues dès le premier trimestre de l'année prochaine. En effet, dans toutes les académies, les moyens pour assurer les remplacements sont déjà très insuffisants : d'une part des élèves restent de nombreuses semaines sans profs, d'autre part les conditions de travail des personnels sont de plus en plus dégradées : zones de remplacement étendues pour les TZR, discipline d'enseignement autre que celle du recrutement imposée, multiplication des contrats précaires...

Dans le même temps, le gouvernement vient d'annoncer le recrutement de 5 000 contrats aidés chargés de traiter l'absentéisme des élèves. Ce choix de personnels précaires, sous-payés, sans qualification marque bien à la fois l'ignorance du travail fait par les CPE, assistantes sociales, infirmières, médecins scolaires, CO-Psy et le déni des qualifications indispensables pour assurer ces missions. Et là encore la transparence n'est pas de mise : décision en secret du ministre, élus aux CA qui doivent se battre dans les établissements pour que les recrutements soient soumis aux voix et non décidés par le seul chef d'établissement.

Enfin la bataille contre les HS continue, car on se heurte à de nouvelles tentatives de remplacer des heures postes en heures supplémentaires, notamment là où les combats de l'an passé avaient réussi à l'empêcher.

Autant de raisons d'être en grève et dans la rue le 19 mars.

**Fabienne Bellin**



## Pour une formation des maîtres de haut niveau

Sourd aux mobilisations dans les IUFM et les universités et aux nombreuses critiques concernant son projet, le ministre choisit de continuer à avancer jouant de la provocation et du mépris dès qu'il en a l'opportunité. Le SNES reste convaincu que l'élévation du niveau de recrutement des enseignants et CPE au master sont le moyen de reconnaître leur qualification réelle et un point d'appui important pour la

revalorisation de nos professions. Cette dernière ne se limite pas à l'aspect financier, mais concerne également les conditions d'exercice de nos métiers : un recrutement au niveau master doit aboutir à une meilleure qualification disciplinaire des enseignants leur permettant une meilleure transposition des savoirs universitaires en savoirs scolaires. Condition nécessaire, la maîtrise des connaissances ne peut suffire sans une formation universitaire et professionnelle de qualité, conçue sur l'ensemble du cursus universitaire de façon progressive. Le SNES ne peut que s'élever contre la suppression programmée de la formation initiale durant l'année de stage suivant la réussite au concours. Il revendique une

année pleine et entière de formation suite à l'admission. Conscient que l'Éducation nationale doit montrer l'exemple de l'ascension sociale, le SNES estime que le recrutement des

enseignants et CPE se doit d'être diversifié. Pour y parvenir, il est nécessaire de développer les aides sociales sous toutes leurs formes et l'accès au second cycle d'études supérieures doit être réellement démocratisé. De plus, la mise en place de prérecrutements inspirés du modèle des IPES favoriserait la revalorisation des voies menant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. Le projet de gouvernement, sans prendre en compte ces exigences, est inacceptable et doit être revu. Le SNES exige l'ouverture immédiate de discussions sur l'ensemble du sujet. Pour peser sur les choix du ministre, il faut construire un rapport de force suffisamment fort. Le 19 mars doit enclencher cette dynamique. ■

Emmanuel Mercier



**19 MARS  
POUR LES SALAIRES  
POUR LE RESPECT  
DES QUALIFICATIONS**

## LE SUPÉRIEUR MOBILISÉ

De puis des semaines des milliers de chercheurs, d'universitaires, rejoins ensuite par les chercheurs-étudiants, les BIATOS et ITA sont entrés dans un mouvement extrêmement solidaire, puissant, qui touche tous les établissements.

Le 10 février, 30 000 universitaires étaient en grève et 100 000 manifestaient dans toute la France pour exiger le retrait du décret sur le statut des enseignants chercheurs, porter leurs exigences sur la formation des maîtres, les créations d'emplois (1030 suppressions d'emplois au budget 2009 dans l'enseignement supérieur). Ils étaient à nouveau 50 000 dans les rues le 18 février et le 5 mars malgré les congés d'hiver. Le 11 mars, ils étaient rejoints par les personnels du premier et du second degré à l'appel en particulier du SNES et de la FSU.

Face à ce mouvement d'une ampleur exceptionnelle, le gouvernement a annoncé le gel des emplois en 2010 et 2011 et ouvert des discussions le 27 février avec les organisations syndicales siégeant au Comité technique paritaire des personnels de statut universitaire (CTPU), pour une nouvelle écriture du décret sur les statuts. Le SNESUP FSU a refusé d'y prendre part, exigeant une réunion sur l'ensemble des revendications hors de bases précontraintes, associant toutes les organisations syndicales et les collec-

tifs investis dans le mouvement. Dans un courrier adressé au Premier ministre, au ministre de l'Éducation nationale et à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il a précisé les conditions qui permettraient sa participation à des négociations. Sous la pression de la mobilisation, il était reçu le 4 mars par Valérie Pécresse. La ministre s'est montrée très évasive sur des inflexions que le gouvernement pourrait concéder, admettant toutefois que le processus lancé sur le décret statutaire n'était pas satisfaisant. L'intersyndicale du supérieur, dans laquelle sont engagés le SNESUP, le SNCS, le SNA-SUB et le SNEP, appelle à poursuivre la mobilisation et l'on peut s'attendre à une forte participation du monde universitaire à la grève du 19 mars. C. M.



**BRÈVES**

### Laurence Parisot (MEDEF)

« On donne le sentiment de traiter les jeunes comme des chasseurs de primes. » à propos de la prime exceptionnelle de 500 euros pour les salariés ayant travaillé deux à quatre mois, adoptée lors du sommet social.

Vous trouverez dans L'US envoyé aux établissements une affiche d'appel au 19 mars pour le panneau syndical. Des tracts noir et blanc sont également disponibles sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)

## Imposer la revalorisation de nos métiers

Pour souligner la nécessité de revaloriser nos professions les bonnes paroles présidentielles ne manquent pas mais les actes tardent. Le gouvernement est déjà dans la préparation du budget 2010. Le ministre vient de proposer un calendrier et une démarche. Il est temps de mettre des propositions sérieuses sur la table. C'est dès maintenant que nous voulons des engagements ministériels sur de premières mesures immédiates et significatives susceptibles d'engager une véritable dynamique pour tous, indiquant clairement les objectifs et les étapes.

Cela suppose d'obtenir des améliorations indiciaires n'excluant personne ni aucune catégorie, y compris en créant des nouveaux débouchés de carrière, d'articuler la revalorisation de tous que nous revendiquons avec l'élévation du recrutement au master, de traiter aussi des conditions de travail et d'emploi, de reconnaître vraiment les différentes tâches constitutives de nos métiers. Les déclarations de F. Fillon sur les revendications, celles de Santini sur les fonctionnaires ne peuvent que recevoir la riposte qu'elles méritent de la part des personnels. Dans le cadre de la plate-forme unitaire sur les salaires et la fonction publique, nos exigences en matière de revalorisation et de carrières sont au cœur de la grève et des manifestations du 19 mars. Faire sauter le verrou budgétaire et le dogme gouvernemental sur les salaires et l'emploi public, c'est possible, c'est nécessaire. ■ Nicole Sergent



### Éric Woerth, ministre de la Fonction publique

« Un peu plus de civisme et un peu moins de revendications. » Voilà ce que demande notre ministre, devant l'ensemble des fédérations de fonctionnaires le 3 mars.

### 58% des cadres soutiennent le mouvement

Selon un sondage ViaVoice pour HEC, Le Figaro Réussir, L'Express Réussir, France Inter et France 24, publié le 2 mars. Ceux dont les revenus sont en dessous de 3 000 euros bruts mensuels sont près de sept sur dix (68 %) à soutenir le mouvement.

## Fonction publique : pour un tout autre agenda social

Le 3 mars dernier Eric Woerth recevait les organisations syndicales de la fonction publique pour leur présenter « l'agenda social » des prochaines semaines. Il a réaffirmé dans son propos liminaire le refus gouvernemental d'entendre les revendications portées dans l'action du 29 janvier. S'agissant des salaires, il estime que les augmentations du point d'indice annoncées en juillet dernier pour 2009, 0,5 % au 1<sup>er</sup> juillet et 0,3 % au 1<sup>er</sup> octobre seront supérieures à l'inflation, dont le gouvernement vient de revoir la projection à 0,4 % pour 2009.

Il a surtout longuement développé les raisons qu'il y aurait à confirmer les 30 000 suppressions d'emploi dans la fonction publique de l'État pour 2009 : la crise rendrait plus impérieuse la nécessité de réformer l'État, comprendre de renoncer à nombre des missions qu'il assure aujourd'hui. Expliquant que ne pas remplacer les départs en retraite n'entraînerait pas de licenciement, il a montré son mépris pour les jeunes qui ne seront pas recrutés, et pour tous ceux à qui l'État n'offre que des emplois très précaires.

L'Assemblée nationale devrait, selon le calendrier ministériel, examiner en avril le projet de loi « mobilité », véritable plan social pour la fonction publique. Les fonctionnaires dont l'emploi ou les missions seraient supprimés pourraient, au terme d'un parcours de « réorientation profes-

sionnelle », être placés d'office en disponibilité sans traitement s'ils venaient à refuser trois propositions d'affectation. Et, comme si cela ne suffisait pas, le projet envisage le recours à des salariés des agences d'intérim, l'élargissement du recours aux non-titulaires, l'affectation de titulaires



sur des postes à cheval entre différentes administrations. Au moment même où toutes les enquêtes d'opinion montrent la satisfaction des Français de la fonction publique et leur rejet massif des suppressions d'emploi, le gouvernement, lui, continue son travail de sape et affiche son mépris.

Les propos du ministre nous apportent une raison de plus pour nous mobiliser massivement le 19 mars. ■ Anne Féry

**19 MARS  
TOUTE  
LA FONCTION  
PUBLIQUE  
DANS L'ACTION**

19 mars, tous les rendez-vous de manifestations  
[www.snes.edu](http://www.snes.edu)